



Bulletin d'information N°2 (Juillet 2014)

Voici notre second bulletin d'informations municipales. Il se veut un trait d'union entre la municipalité et les vicois. Sa vocation est de nous permettre de vous tenir au courant du travail de l'équipe municipale en liaison avec les personnels employés par la commune.

Vie scolaire : Temps d'Activités Périscolaires (TAP)

La municipalité a décidé d'appliquer la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014, et de proposer aux élèves des Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Plusieurs groupes de travail (enseignants, représentants de parents, présidents d'associations...) se sont réunis. De cette concertation s'est dégagé un consensus sur les

nouveaux horaires et sur la « philosophie » de la mise en œuvre des TAP. L'Association « Croq'Vacances » a proposé ses services pour « piloter » cette action. Un projet très prometteur a été présenté au groupe de travail et approuvé à l'unanimité. Il sera proposé au prochain Conseil Municipal. Toute personne ou association

intéressée par ces activités pourra intégrer le projet en cours : se faire connaître auprès de l'association, de la Mairie, d'un élu.



Foyer Logement

Lors de sa séance du 3 juin 2014, à l'unanimité des membres présents, le Comité Communal d'Action Sociale, propriétaire du Foyer Logement, a pris la décision de fermer cet établissement vétuste qui ne répond plus aux normes. Un groupe de travail a passé en revue les possibilités d'accompagnement des résidents

dans leurs démarches pour leur relogement. Une délégation s'est rendue sur place afin de partager le « café » préparé par l'animatrice. Au cours de cet échange très convivial, chacun a pu exprimer ses attentes. Il a été confirmé que les services municipaux feraient le maximum pour accompagner les personnes dans la recherche d'une nouvelle

résidence et pour leur déménagement.

A ce jour, plusieurs résidents ont déjà trouvé une solution. Il faut saluer le travail remarquable accompli par Mme VERDAVAINE dans cette démarche délicate et l'attitude compréhensive des personnes hébergées dans cet établissement.

Programme « Très Haut Débit »

La Région Auvergne, les 4 départements de la région et les communautés d'agglomération de Moulins/ Vichy/ Montluçon/ Aurillac/ Le Puy ont convenu de faire établir et exploiter un réseau de communications électroniques de très haut débit sur le territoire

régional. Un contrat de partenariat public/privé a été conclu à cet effet par la Région avec l'opérateur « Orange ». Sur la commune de Vic sur Cère, les travaux sont bien engagés et se poursuivent par les derniers raccordements au réseau. Ainsi,

dans quelques semaines, vous pourrez bénéficier, grâce à un abonnement spécifique avec votre opérateur, du bienfait de ce déploiement.



Maison de Santé Pluridisciplinaire

Désormais c'est la Communauté de Communes qui porte ce projet.



Les contacts ont été pris avec les partenaires concernés : l'Agence Régionale de la Santé (A.R.S.)

porte un grand intérêt à cette affaire et pourrait apporter une aide financière pour les frais de fonctionnement, le **Conseil Régional** et le **Conseil Général** pourraient intervenir dans le cadre de la lutte contre la désertification médicale. ...

Un premier comité de pilotage s'est tenu en présence d'élus et des **professionnels de santé** intéressés.

Une autre réunion a concerné exclusivement les professionnels de santé.

La **concertation** est ouverte à tous les acteurs de la santé du secteur.

Le projet AVANCE...

EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes)

La résidence "Dr Jean Liandier" a ouvert ses portes le 24 mars 2014.

Cet établissement est un EHPAD (Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes) et comprend 70 lits, dont 2 unités de vie de 14 places chacune, dans lesquelles sont accueillies les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer.

Les locaux appartiennent à la

société Logisens et la gestion de la structure est assurée par l'association « Les Cités Cantaliennes de l'Automne », dont le siège est basé à Aurillac. La commune de Vic a financé 400 000 € d'aide pour l'aménagement extérieur et 600 000 € pour l'équipement intérieur.

Les résidents s'installent petit à petit, accueillis par Mme TOUBERT, directrice, entourée de son équipe.

Le taux de remplissage progresse, et l'établissement est toujours en recherche de personnel soignant. L'inauguration de la structure devrait avoir lieu prochainement.



Le problème du plan d'eau sur la Cère ATTENTION, DANGER !

Deux problèmes sont associés : le curage du plan d'eau et l'érosion de la berge droite de la Cère. Par manque d'entretien réalisable depuis de nombreuses années et en raison du dépôt accumulé d'alluvions, le lit de la rivière se déplace. La berge droite est fragilisée et il devient dangereux de s'en approcher.

C'est pourquoi des barrières seront installées.

Ne les franchissez pas !



La DDT (Direction Départementale des Territoires) propose de nous guider dans la démarche à suivre pour les travaux nécessaires, afin de rectifier le cours de la rivière pour la ramener dans son tracé d'origine.

Le dossier est en cours.



La propreté de notre cité

Rappel : en 2012, l'équipe municipale avait décidé de limiter au strict minimum l'utilisation de désherbant ou d'anti germinatif afin de protéger la biodiversité.

Donc, bien sûr l'herbe pousse ! C'est tout à fait normal en cette saison.

D'autre part, le petit effectif de l'équipe technique ne permet pas de travailler l'ensemble du réseau de voirie et d'espaces verts tout en

même temps. Il serait bon que chacun prenne conscience de la difficulté du travail en mai et juin.

Nous lançons un appel au civisme de tous : si vous êtes en bonne forme, aidez-nous et entretenez l'espace devant chez vous (bord de trottoir ou de talus).

Les jardiniers amateurs peuvent sans doute donner des conseils ou un coup de main à ceux qui sont embarrassés.

Nous sommes dans la nécessité de dépenser moins et mieux, mais ensemble, nous pouvons reprendre en main notre cité et notre cadre de vie.



Rencontre Associations – Elus municipaux

36 personnes représentant 25 associations vicoises et 12 élus se sont réunis le 16 mai dernier à la maison du Temps Libre.

L'objectif de cette rencontre était double :

- mieux se connaître et mieux échanger entre associations et élus, mais aussi entre les associations elles-mêmes.

- évoquer ensemble quelques points comme les subventions, l'utilisation des salles municipales, l'organisation des manifestations.

Le principal message des élus concernait la responsabilité des associations.

Les subventions municipales, inchangées pour 2014, seront à l'avenir attribuées sur présentation d'un dossier plus

étouffé (bilan financier précis, avoir en fin d'exercice, statuts à jour).

Il a été rappelé que toutes nos associations sont « à but non lucratif » (loi 1901).

Chaque association utilisatrice d'une salle municipale devra en outre fournir une attestation d'assurance.

Les échanges ont été riches et variés. Les associations semblent prêtes à mutualiser leurs moyens et à collaborer davantage entre elles pour l'organisation des manifestations.

Retour sur deux événements qui ont marqué la fin du printemps

La visite du Prince Albert II de Monaco par un beau jour de mai.

Malgré l'absence de la Princesse Charlène, nous en gardons tous un bon souvenir.

Voici ce que le Prince a écrit dans notre livre d'or, à la Mairie :

« Je tiens à remercier très chaleureusement la Commune de

Vic sur Cère pour la cordialité de son accueil et l'agréable moment passé en compagnie des élus et de la population.

Je garde le souvenir d'échanges empreints de convivialité dans un cadre préservé, attentif à l'histoire

et aux racines de la Commune et de sa région. »



La grande fête solidaire des Etoiles du sport. La manifestation phare.

Le résultat a été à la hauteur de nos espérances, grâce à un gros investissement humain et matériel de toute l'équipe municipale aidée par des élus et volontaires venus de tout le territoire pour le montage.

Sur les deux jours une armée de 150 bénévoles est venue en renfort. A l'organisation

générale « cadrée » : Mme Delbos ; à la préparation et au montage : notre équipe technique redoutablement efficace et bien renforcée par de nombreux élus et volontaires venus de tout le territoire ; à la gestion de l'événement sur les deux jours : des bénévoles motivés comme jamais. A eux tous, ils ont assuré

la réussite de cet événement exceptionnel. MERCI A TOUS !

Et l'investissement financier de la commune est aussi très important puisqu'il s'élève à 16 000 €.

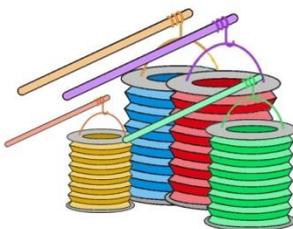


Nous vous donnons rendez-vous à tous en 2015 pour de nouvelles grandes émotions.

Les festivités de l'été.

Le programme est dense, comme toujours pendant la belle saison : 21 animations en juillet et autant en août.

Vous trouverez tous les détails dans la brochure de l'Office de Tourisme



Communautaire, mise à disposition chez les commerçants, à la Mairie, ou à l'Office bien sûr !

D'ailleurs profitez-en pour aller voir la Maison du Tourisme du Carladès

Les Vic de France

A la demande de Magali (de Vic la Gardiole), l'association va observer une année sabbatique car 3 équipes municipales sur 4 ont changé.

Cela permettra de réfléchir au devenir et à l'évolution des échanges. Une rencontre des délégués se tiendra à la mi-septembre à Vic le Comte.



Infos pratiques



La piscine est ouverte pour les leçons de natation de 9 h 30 à 11 h.

Ouverture au public de 11 h à 19 h.

Le dernier Conseil municipal a eu lieu le 20 juin. Le compte rendu est sur le site www.vicsurcere.fr

Nous avons aussi eu un Conseil Communautaire le 28 mai à Thiézac et un autre le 26 juin à Jou sous Monjou.

Voir les deux comptes rendus sur le site www.carlades.com